

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE TRANSPORT SCOLAIRE DE PREUILLY (SITS)
4, place de l'église – 18120 PREUILLY
Tél : 02.48.51.13.57 – Mail : sirs-lury@wanadoo.fr**

RAPPEL INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025

- Un élève qui avait déjà un titre de transport pour l'année 2023/2024, il est obligatoire de faire le renouvellement pour l'année scolaire 2024/2025
- Frais de gestion : 25 € (exonération pour les élèves en maternelle, primaire, SEGPA). Les frais de gestion sont plafonnés à 50 €
- Inscription en ligne sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr jusqu'au 19/07/2024. Après cette date, 15 € de frais de gestions supplémentaires seront demandés)
- Inscription sur formulaire papier (demander le formulaire directement au syndicat par mail) jusqu'au 12/07/2024. Après cette date, 15 € de frais de gestions supplémentaires seront demandés.
- Pas de frais de gestions supplémentaires en cas de (nécessaire de fournir une pièce justificative) :
 - changement de domicile
 - changement de situation familiale (séparation des parents, famille recomposée.....)
 - Orientation tardive
- En cas de garde alternée :
 - Les deux parents doivent faire une demande
 - Un paiement sera demandé aux deux parents
- Duplicata :
 - faire la demande auprès du syndicat par mail
 - 15 € si carte perdue ou cassée
 - Gratuit si la carte ne fonctionne plus (l'ancienne devra être envoyée au syndicat)

Si difficultés au moment de l'inscription, prendre contact avec le syndicat ou envoyer un mail